

Chers parents,

En septembre, votre enfant fera sa rentrée au collège de l'Ensemble Scolaire Sacré Cœur La Salle. Merci de la confiance que vous nous témoignez.

Le dossier joint vous donne des informations sur notre organisation et notre fonctionnement. Certains documents sont à compléter et à nous retourner.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos enfants, un été reposant et ressourçant. Croyez en l'engagement sans faille de la communauté éducative à la réussite et l'épanouissement de chacun.

Le Chef d'Etablissement,
Jean-Marie QUINIOU.

Le Directeur du collège,
Benoit COUPECHOUX.

Dates et heures de rentrée:

- ☛ 6^{ème} + 1^{ère} année ULIS **Lundi 2 septembre 2024 à 09H30**
- ☛ 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} + ULIS (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}) **Lundi 2 septembre 2024 à 13h30**

Les élèves seront accueillis par leur professeur principal.

Nous vous rappelons que l'entrée des collégiens se situe rue de Genève.

Informations diverses

- ✚ Les cours commencent à 8h05 et se terminent à 16h30
- ✚ L'assurance scolaire est prise par l'établissement pour l'ensemble des collégiens et des lycéens (voir le flyer Assurances FEC)
- ✚ Les fournitures d'Arts Plastiques seront fournies aux élèves, une participation de 5 Euros sera facturée aux familles sur la facture annuelle.
- ✚ **L'usage du téléphone portable et de tout appareil connecté est interdit dans l'enceinte du collège depuis le 1^{er} septembre 2023 (les élèves internes pourront utiliser leur portable à l'internat le soir).**

Vacances scolaires 2024/2025 (*)

Zone B : Académie de Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, **RENNES**, Rouen, Strasbourg.

TOUSSAINT	NOEL
Du Samedi 19 octobre 2024 au lundi 4 novembre 2024 au matin	Du Samedi 21 décembre 2024 Au lundi 6 janvier 2025 au matin
HIVER	PRINTEMPS
Du Samedi 08 février 2025 au lundi 24 février 2025 au matin.	Du Samedi 05 avril 2025 au lundi 22 avril 2025 au matin

* Sous réserve de modification du calendrier des vacances

VOS CONTACTS AU COLLEGE SACRE-COEUR LA SALLE

Vous pouvez contacter le collège par téléphone **au : 02.96.60.41.21**

- M. Benoît COUPECHOUX, Directeur du Collège Sacré-Cœur La Salle
TEL : 06.74.17.35.94
Mail : directioncollege@sacrecoeur22.com
- M. Roland LE DOLEDEC, responsable de vie scolaire
Ligne directe : 06.33.35.25.87
Mail : vscollege@sacrecoeur22.com
- Mme Carole LEPÉROU, accueil, secrétariat
TEL : 02.96.60.41.21
Mail : accueilcollege@sacrecoeur22.com

Pour signaler une absence, nous vous recommandons d'utiliser la ligne directe du responsable de vie scolaire.

Toutes ces adresses sont disponibles sur le site :

www.styves-sacrecoeurlasalle.bzh

ADRESSE

2, Bd St Jean Baptiste de La Salle
BP 305 - 22003 SAINT-BRIEUC
Cedex 01

CONTACT

02 96 68 39 39
contact@styves-sacrecoeurlasalle.bzh
www.styves-sacrecoeurlasalle.bzh



ACCUEIL INTERNAT RENTREE 2024



Responsable des Internats : M David VIAL
Tél : 06.88.93.69.29 Mail : dvial@sacrecoeur22.com

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant à l'internat de l'Ensemble Scolaire St Yves-Sacré Cœur La Salle pour l'année scolaire 2024/2025.

Les internes pourront s'installer :

Pour les classes entrantes : 2ndes, 2ndes Pro, CAP 1^{ère} année, BTS 1^{ER}, 3^{ème} Prépa Métiers et les Collégiens.

Le lundi 02 septembre 2024 de 09h00 à 11h00 du côté Sacré Cœur pour les jeunes filles, du côté Séminaire pour les garçons (entrées par les portails situés rue de Genève).

De 11h00 à 12h00, les jeunes internes et leurs familles, rencontreront le responsable des internats à l'amphithéâtre.

De 12h00 à 12h45 repas, à 13h00 prise en charge par les professeurs.

Pour les autres : 1ères, 1ères Pro, Terminales, Terminales Pro, CAP 2^{ème} année.

Le lundi 02 septembre 2024 de 17h00 à 19h00 du côté Sacré Cœur pour les jeunes filles, du côté Séminaire pour les garçons (entrées par les portails situés rue de Genève).

De 19h à 20h, repas, à 20h retour en chambre.

Pour les étudiants le lundi 2 septembre :

De 17h00 à 19h00 l'accueil se fait du côté du Séminaire.

Le mardi 3 septembre, après le petit-déjeuner, les lycéens seront accueillis à la cafétéria jusqu'à leur prise en charge par les professeurs principaux. Les collégiens seront accueillis au foyer du collège.

Trousseau internat :

Doit comprendre : un drap housse (0,90 m x 1,90 m), une couette et sa housse, un oreiller avec sa taie, un nécessaire de toilette, d'une paire de claquettes pour la douche, un cadenas pour fermer son armoire. Chaque année, une alèse en tissu imperméable est fournie par l'établissement et facturée aux familles (15 Euros). D'une rame de papier pour l'imprimante et d'un câble Ethernet RJ45.

L'accueil des internes est possible sur inscription, les **dimanches soir à partir de 20h30 jusqu'à 22h00 dernier délai** et soumis à facturation. Il n'y a pas de restauration.

D'autres documents vous seront remis lors de l'installation à l'internat, ils seront à remplir et à ramener impérativement pour le lundi 9 septembre 2024.



2, bd Saint Jean-Baptiste de La Salle
BP 305 - 22003 SAINT-BRIEUC Cedex 01
Collège Saint-Yves La Salle - 02 96 60 41 21
Lycée Sacré-Cœur La Salle - 02 96 68 39 39

Le Responsable des Internats
David VIAL

lycee@sacrecoeur22.com
<http://www.sacrecoeur22.com>



**En TUB
au Sacré, depuis Hillion,
c'est simple & pas cher !**

Hillion->Sacré-Cœur 7:13 - 7:49	direct
Sacré-Coeur -> Hillion 16:08 -> 17:01	Via Rahuel

**Fin des cours pour les
collégiens concernés tous les
jours à 16:00**

Accompagnement
des collégiens
le soir
les deux premières
semaines



Nombreux arrêts
jusqu'à Hillion
via Langueux &
Yffiniac)



Annuel, valable sur
l'ensemble
du réseau briochin

TARIFS
ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

COLLEGE ST YVES

CLASSES DE 6ème, 5ème, 4ème, 3ème

<i>FORFAIT ANNUEL</i>	Contribution Familles	Demi-Pension	Internat	TOTAL
EXTERNE	642,70 €			642,70 €
DEMI-PENSIONNAIRE 3 REPAS / SEMAINE	642,70 €	613,50 €		1 256,20 €
DEMI-PENSIONNAIRE 4 REPAS / SEMAINE	642,70 €	818,00 €		1 460,70 €
DEMI-PENSIONNAIRE 5 REPAS / SEMAINE	642,70 €	1 023,60 €		1 666,30 €
INTERNE	642,70 €		3 419,15 €	4 061,85 €

CLASSES DE 3ème

<i>FORFAIT ANNUEL AVEC UNE SEMAINE DE STAGE</i>	Contribution Familles	Demi-Pension	Internat	TOTAL
EXTERNE	642,70 €			642,70 €
DEMI-PENSIONNAIRE 3 REPAS / SEMAINE	642,70 €	606,00 €		1 248,70 €
DEMI-PENSIONNAIRE 4 REPAS / SEMAINE	642,70 €	808,00 €		1 450,70 €
DEMI-PENSIONNAIRE 5 REPAS / SEMAINE	642,70 €	1 011,10 €		1 653,80 €
INTERNE	642,70 €		3 396,65 €	4 039,35 €

Les prélèvements mensuels seront calculés sur 10 mois de octobre 2024 à juillet 2025.
Le forfait internat du dimanche soir n'est pas compris dans le tarif (300 € forfait annuel).



La Caisse de Solidarité des Familles a besoin de votre aide pour la prise en charge de :

- La Scolarité
- La demi-pension
- L'internat.

Elle pourra ainsi faire face à des situations de rupture et changements de vie brutaux ; un deuil, un chômage, une séparation de couple. Votre aide permettra aux élèves de poursuivre plus sereinement leurs études.

Les enfants ne sont pas responsables de la vie de leurs parents et doivent pouvoir continuer leur scolarité dans la filière de leur choix.

L'aide que vous apporterez vous permettra une réduction d'impôt de 66% ce qui n'est pas négligeable tout en venant en aide à une famille en difficultés.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour nous aider dans la gestion de l'association : jma.sellier@bbox.fr

Merci par avance, car même une aide modeste est la bienvenue.

Merci, Merci, Merci pour votre aide.

La Présidente,

A. SELLIER

Talon réponse à adresser à la Comptabilité du Lycée

Année scolaire 2024-2025

Je souhaite devenir adhérent au « Service Solidarité ».

Nom : Prénom :

Adresse :

- en tant que Membre adhérent : 15,00 €
- en tant que Membre bienfaiteur : 30,00 €
- autre montant

(Joindre un chèque à l'ordre du « **Service Solidarité Lycée Sacre-Coeur** »
Un justificatif vous sera alors remis pour l'Administration fiscale.

- Je désire participer au Conseil d'Administration

Signature



L'Animation Pastorale : Une dynamique dans l'établissement

⇒ **Des projets concrets** tout au long de l'année, réalisés pour et avec les jeunes :

- *Après des personnes en situation de handicap, vivre le service gratuit à Lourdes (lors du Pèlerinage du Rosaire)*
- *Avec des associations caritatives locales, oser la rencontre de personnes isolées, œuvrer pour le refus de la misère, participer aux collectes de denrées alimentaires (St Vincent de Paul) et de bouchons plastiques (Les Bouchons d'espoir 22)*
- *Au sein du réseau Lasallien SEMIL, vivre l'expérience de la solidarité internationale et de l'aide humanitaire, collectes pour l'Ukraine*
- *Au sein même de notre ensemble scolaire, se laisser rencontrer, rencontrer les autres (les petits Frères des Pauvres), tisser des liens, participer activement aux temps forts, célébrer... et faire l'effort du repas solidaire (au bénéfice du Secours Catholique).*
- *A l'Abbaye de Timadeuc, oser la rencontre d'un moine, et sur le Chemin de Compostelle, oser la rencontre de lycéens briochins*
- *Avec le Père Christian LE MEUR, notre prêtre accompagnateur, cheminer dans la Foi et vivre les temps liturgiques, rencontrer notre évêque Mgr Denis MOUTEL*

⇒ **Des propositions** offertes **à tous**, des célébrations, des temps forts, des actions propres à l'établissement ou en lien avec le Réseau Lasallien, l'Enseignement Catholique Diocésain, la paroisse de St-Brieuc.

⇒ **Des locaux** accueillants et équipés, pour toutes les rencontres proposées au sein du CLS, le « Centre La Salle », situé au cœur du Lycée. Un « lieu source et ressource » pour les jeunes et les adultes.

« **Au sein de notre Ensemble Scolaire, on apprend l'art de la rencontre** » dans le partage et la mise en place de projets, dans le vécu de la fraternité et le respect d'autrui, dans la relecture des engagements et du bénévolat à la lumière de l'Évangile, dans l'expression possible de la foi lors de célébrations et dans les temps proposés de catéchèse pour cheminer dans la foi.

*Et... au sein de l'établissement, rejoignez « **les Sacrés Citoyens du Cœur** »
(Association loi 1901 porteuse des projets humanitaires en lien avec le réseau Lasallien)*

Une adresse mail à ne pas oublier pour nous contacter :
pastorale@sacrecoeur22.com



L'animation pastorale englobe l'ensemble de la vie de l'établissement :
 L'enseignement, la construction de la personne, la culture religieuse et la
 catéchèse ; en relation avec le Projet Éducatif Lasallien :

« Construire l'Homme, toucher le cœur... et Dire Dieu » !



La Formule Harmonie

2024-2025



PROTÉGEZ VOS ENFANTS

Année scolaire 2024/2025

Ce que nous garantissons

Le paiement d'indemnités en cas d'accident corporel subi par l'assuré.

Les événements et garanties sont résumés dans le tableau ci-contre et s'entendent en complément de la Sécurité sociale et/ou mutuelles complémentaires.

Les activités garanties

Les activités scolaires...
Les trajets...
Les activités extra-scolaires (sportives, récréatives...)

Ce qui n'est pas garanti (principales exclusions)

La pratique des sports aériens, navigation aérienne dans les appareils non agréés pour le transport public de personnes, yachting à plus de 25 miles des côtes, bobsleigh, skeleton, saut à ski, l'escalade avec moyens artificiels ou en cordée (sauf initiation), les sports à titre professionnel, les courses utilisant des engins à moteur, l'usage comme conducteur ou passager d'un véhicule à deux roues d'une cylindrée supérieure à 125 cm³, les accidents résultant de l'usage de stupéfiants ou de tranquillisants ou de l'abus de boissons alcoolisées, la participation à une rixe (sauf cas de légitime défense), Le suicide ou tentative de suicide.

Validité

L'assurance couvre l'assuré d'une rentrée scolaire à l'autre, 24h/24 (sous réserve du paiement de la cotisation).

Où s'exercent les garanties

En France Métropolitaine, D.O.M. et T.O.M. et pays membres de la C.E.E. Dans le reste du monde lors de séjours inférieurs à 6 mois.

Assistance - Rapatriement

Les Assurances FEC ont souscrit une garantie auprès d'EUROP ASSISTANCE pour tous les participants aux voyages collectifs organisés par l'établissement. Cette convention est valable dans le monde entier (sauf pays en état de guerre).

Responsabilité civile

Afin d'éviter un double emploi avec le contrat responsabilité civile des parents (Multirisques, RC Familiale...), nous ne garantissons pas la responsabilité civile personnelle des élèves.



GARANTIES & CAPITAUX

Décès		
Capital de		5 000 €
Invalidité		
jusqu'à 32% d'invalidité	% de (*)	47 000 €
de 33% à 89% d'invalidité	% de	70 000 €
supérieure ou égale à 90% d'invalidité	% de	100 000 €
(*) Franchise relative de 6%		
Frais Médicaux		FRAIS RÉELS
Pharmaceutiques, chirurgicaux, transports, hospitalisation après intervention de la sécurité sociale et/ou complémentaire		(maxi 4 fois le barème s.s.)
Frais Chambre particulière		35 €/jour
En cas d'hospitalisation (max. 365 jours)		(franchise 5 jours)
Frais Médicaux prescrits		
Mais non remboursés par le régime obligatoire et/ou complémentaire		200 €
Forfait Dentaire		500 €
Par dent ou prothèse dentaire cassée		
Forfait Optique		400 €
Lunettes de vue ou lentilles		
Forfait Appareil		600 €
Appareil d'orthodontie ou auditif (1 forfait par année scolaire)		
Traitement d'Orthodontie		2100 €
Rendu nécessaire par un accident		
Vol/Bris des instruments de musique		1000 €
Pendant les cours - 1 fois par année scolaire Franchise de 30 €		

Document non-contractuel à caractère informatif.
Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat 12290100 souscrit auprès de GENERALI IARD et disponibles auprès de l'établissement.



Frais de Recherche et de transport		
Pour transports dans les mêmes conditions de destination que la Sécurité Sociale		8 000 €
Frais de Prothèse		800 €
Inclus location cannes anglaises et béquilles		
Aide ou Transport Pédagogique		450 €
A partir du 3 ^{ème} jour d'incapacité avec un maximum de 6 mois		par mois
Frais de Scolarité		800 €
Suite à une incapacité supérieure à 90 jours		
Suivi Psychologique		800 €
De fébrile suite à un attentat ou sinistre traumatisant		
Racket - Agression		250 €
Dans l'établissement ou au cours du trajet domicile/établissement, après dépôt de plainte auprès des autorités		
Vol du cartable et des effets scolaires		80 €
Après dépôt de plainte auprès des autorités - 1 fois par année scolaire		
Dommages aux Biens du Maître de Stage		10 000 €
Franchise de 77 €		
E-REPUTATION des élèves		250 €
1 fois par année scolaire et par élève		

“
Une garantie scolaire et extra scolaire, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7





En cas d'accident...



Service Sinistre
Mail : sinistre@assurances-fec.org
www.assurances-fec.org

■ Déclarer l'accident auprès de l'établissement scolaire, en joignant :

- **Domage corporel** : un certificat médical de première constatation.
- **Dentaire** : un devis précisant le montant de la reconstitution prothétique au coût actuel, pour le paiement de la somme prévue au tableau des garanties.
- **Agression-racket/vol des effets scolaires** : le dépôt de plainte fait auprès des autorités de police ou de gendarmerie.
- **Bris de lunettes** : la facture de l'opticien ou l'original du décompte de la sécurité sociale complété par le décompte de votre mutuelle complémentaire.

■ Les Assurances F.E.C. accusent réception de la déclaration en indiquant un numéro de référence qui doit être rappelé dans toute correspondance.

■ Toutes les notes de frais liées à un accident corporel de l'élève assuré doivent être présentées à la sécurité sociale (ou à d'autres caisses...) ainsi qu'à votre mutuelle.
Après remboursement par ces organismes, envoyez les décomptes, ainsi que votre relevé d'identité bancaire aux Assurances F.E.C. qui procéderont au paiement des sommes prévues contractuellement.

■ Si le traitement de l'enfant est très long, nous adresser les décomptes au fur et à mesure des remboursements des organismes.

■ Nous ne délivrons pas de prise en charge directement aux hôpitaux ou cliniques.

■ Pour clore le dossier, il sera demandé dans certain cas, un certificat médical de guérison ou de consolidation.



Prescription : Toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance (art. L114-1 et L 114-2 du code des Assurances). S'il n'est pas possible de clore le dossier dans ce délai (consolidation non acquise par exemple), il est impératif d'interrompre cette prescription par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous :

L'assurance scolaire pour vos enfants



**7 JOURS/7
24H/24**

Une couverture maximum tout au long de l'année !



42B rue du Faubourg - BP 80820 - 57013 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 50 52 05 - fec@assurances-fec.org - www.assurances-fec.org

Assurances F.E.C est une marque de OMA Société de courtage d'assurances - Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 € - RCS de Metz - SIREN 349 869 297 - APE 6622Z - Siège social : 42B rue du Faubourg 57000 METZ - Garantie financière et assurance de responsabilités civiles professionnelles, Art. L512-6/L512-7 du Code des Assurances - Immatriculation ORIAS n°07 001 654 (www.orias.fr) - Exerce sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 9 (www.acpr.banque-france.fr) - En cas de réclamation : OMA - service réclamation 42B rue du Faubourg BP 80820 57018 Metz Cedex 1 - reclamation@oma.fr - Médiation : Dans le cas où le service réclamation ne vous aurait pas apporté de réponse satisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance à l'adresse : La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA, TSA 50110, 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org



GENERALI Assurance IARD, Société Anonyme au Capital de 94 630 300 €
Entreprise régie par le Code des Assurances - 552 062 663 RCS Paris. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 PARIS.
Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026



Liste des fournitures 3ème

Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 cahiers 24x32 à grands carreaux 96 pages sans spirale ● des feuilles simples et doubles ● 1 rapporteur – 1 règle graduée 20 cm ● 1 compas où l'on peut mettre un crayon ● 1 calculatrice type collègue TI ou Casio ● 1 Criterium – 1 ardoise Velleda avec 2 feutres et un chiffon. ● 1 enveloppe 24 * 32 ou 1 chemise à rabat
Français	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 classeur Archives pour la maison ● 1 classeur souple ● 2 Jeux d'intercalaires ● Fluo (4 couleurs) ● 1 pochette cartonnée ● envisager l'achat de 4 livres qui seront étudiés en français et resteront la propriété de l'élève
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 cahier 24x32 de 96 pages sans spirale
Langues	<p>Espagnol : 1 porte vue 120 vues</p> <p>Allemand : 1 cahier 24x32 de 96 pages sans spirale + 5 pochettes plastiques</p> <p>Latin : 1 cahiers 24x32 de 96 pages sans spirale (qui servira sur les 3 années)</p>
Histoire / Géographie Éducation civique	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 cahiers 24x32 de 96 pages sans spirale
Physique	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 cahier 24x32 à grands carreaux 96 pages ● 1 blouse blanche avec le nom, le prénom et la classe de l'élève
SVT	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 cahier 24x32 à grands carreaux 96 pages ou porte vue (60 vues) ● 1 blouse blanche avec le nom, le prénom et la classe de l'élève
Technologie	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 grand classeur 4 anneaux avec intercalaires
Musique	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 porte vue souple (40 vues)
Arts Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 grand cahier de Travaux Pratiques 24*32 sans spirales (Si celui de l'année dernière est plein) ● 1 vieux T-Shirt ou une blouse (Récupérer du matériel ex : papier, carton, tissus pour du collage)
EPS	<ul style="list-style-type: none"> ● tenue de sport + chaussures de sport (running ou tennis) + sac de sport (déodorant en spray interdit)
DIVERS	<ul style="list-style-type: none"> ● ciseaux, colle, scotch, ● cahier de brouillon + stylo à encre avec cartouches bleues ● copies doubles 21x29.7 + copies simples 21x29.7 à grands carreaux ● 4 feutres fins – 2 surligneurs ● 100 pochettes plastiques transparentes + intercalaires ● 1 dictionnaire avec noms propres ● 1 pochette à rabat assez épaisse ● Clé USB ● Écouteurs

LES CUTTERS SONT INTERDITS ainsi que **TOUS LES PRODUITS EFFACEURS « FLUIDE »** (Blanco ou autres) Les élèves peuvent utiliser un effaceur genre **SOURIS UNIQUEMENT**. Pour que les livres et les cahiers restent en bon état, ils doivent être transportés dans un **SAC** ou **CARTABLE RIGIDE**.

Pensez à acheter du **plastique pour couvrir 4 livres** et des **étiquettes aux Nom et classe de l'élève**, .

NB : il est possible que quelques fournitures non précisées ici soient indiquées à la rentrée.